

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°4966 - Lundi 29 septembre 2025 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Wusukani wa Masiwa et SYNACO appellent à la grève générale



Wusukani wa masiwa appelle à la grève.

Après avoir signé un protocole d'accord avec l'ensemble des partenaires sociaux et économiques, le syndicat des chauffeurs Wusukani wa Masiwa, qui revendique plus d'une trentaine d'antennes sur l'ensemble du territoire national, appelle à une grève illimitée. Selon le syndicat, ce mouvement est la conséquence de l'échec de plusieurs négociations avec le gouvernement. Une situation préoccupante pour les usagers, d'autant plus que la grève sera généralisée aux autres secteurs de l'économie.

C'est au cours d'une conférence de presse tenue samedi dernier au siège de Wusukani wa Masiwa, en présence des représentants du syndicat national des commerçants (SYNACO) et de l'association des consommateurs que le mot d'ordre de grève générale a été lancé pour le mercredi 1er octobre.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

6 Rabiounl-thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Septembre 2025

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : **04h 31mn**

Dhouhr : **12h 02mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib: **18h 06mn**

Incha: **19h 20mn**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU :

Azali dénonce les naufrages délibérés à Mayotte

Si les résultats sont encore loin de la réalité, la posture du chef de l'Etat comorien dans son discours aux Nations Unies laisse croire à une relance de la question de Mayotte au sein des instances internationales.



Azali à la tribune de l'ONU.

À la tribune des Nations Unies, le président comorien a plaidé pour qu'une solution définitive soit enfin trouvée sur l'occupation française de l'île comorienne de Mayotte qui dure depuis plus de 50 ans. « La paix et le développement ne sauraient se construire sans justice », a-t-il déclaré. Dans le même temps Azali Assoumani a appelé l'ancienne puissance coloniale à libérer enfin Mayotte de son joug. Car à en croire le chef de l'Etat « ce différend qui n'a que trop duré coûte chaque année la vie à des milliers de nos compatriotes dans le bras de mer séparant Mayotte et les autres îles », s'appuyant sur une récente enquête du journal français Le Monde, qui cite le récit de passagers qui ont été percutés par un bateau de surveillance de la police aux frontières.

« Zoubert et trois autres occupants du kwassa rapportent avoir alors été victimes d'un abordage violent. Selon leur récit, un bateau de la police aux frontières (PAF) serait volontairement entré en colli-

sion avec le leur, provoquant la chute à l'eau de plusieurs personnes, le tout sans sommation ni avertissement. » Sur ce volet de Mayotte, le président de la République a aussi rappelé son opposition aux velléités de la France de vouloir installer une deuxième base militaire dans le territoire comorien sous occupation française depuis 1975.

Dans son discours, le président Azali a aussi dénoncé le génocide en cours à Gaza. « Comment un gouvernement, issu d'un peuple qui a été victime de l'Holocauste, peut-il commettre un génocide, au vu et au su du monde entier ? », s'est demandé le chef de l'Etat en saluant « le courage des Israéliens qui élè-

vent leur voix contre la barbarie. » Et le chef de l'Etat de prendre l'histoire à témoin : « L'Histoire est un juge implacable qui ne pardonnera ni le silence ni l'inaction », pour la lâcheté de la communauté internationale et des grandes puissances en particulier pour leur inaction, voir complicité face à ce qui se passe à Gaza. Dans ses conclusions, Azali Assoumani a appelé la communauté internationale à réaffirmer son « engagement en faveur d'un ordre mondial plus équitable, où les petits États ont voix au chapitre et participent pleinement à la gouvernance mondiale. »

Imtiyaz et Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Le coordinateur du PNLT



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن والحماية الاجتماعية وتعزيز الجنس
الإدارة العامة للصحة إدارة مكافحة المرض
البرنامج الوطني لمكافحة الملاريا

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un responsable administratif et financier pour la Coordination Nationale de Lutte contre la Tuberculose et la Lèpre (PNLT)

Date de l'appel : 25 septembre 2025
Date limite de réception des offres : 23 octobre 2025 à 10 H 30

Le Ministère de la Santé et de la protection Sociale à travers le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) Sous-Bénéficiaire Principal de la subvention COM-C-MOH financée par le Fonds Mondial compte recruter un responsable administratif et financier pour les besoins du PNLT.

Titre du poste : Un responsable administratif et financier ;
Type de contrat : CDD ;

Le poste est à disponibilité immédiate et se limite à la période d'exécution de la subvention GC7.

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence complets du poste auprès du Secrétariat du PNLT sis Route Kalfane-Asgaraly (1er étage de la Direction de Lutte contre le Sida (DLS), du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30. Tél : 3723796 ou de les demander à l'adresse suivante : naechaawad0607@gmail.com

- Les dossiers de candidatures devront inclure :
- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté au poste ;
 - Le curriculum vitae ;
 - Les copies certifiées des diplômes ;
 - Une photocopie de la pièce d'identité ;
 - Un certificat de travail ;
 - Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLT, sous plis fermé et à adresser à Monsieur le Coordonnateur du PNLT, sis Route Kalfane BP : 6125 avec la mention : **RECRUTEMENT AU POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU PNLT.**

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : le jeudi 23 octobre 2025 à 10 H30

SOCIÉTÉ

Wusukani wa Masiwa et SYNACO appellent à la grève générale

Un premier test pour les organisations professionnelles (exceptées la Nouvelle OPACO et le MODEC qui ne s'y associent pas) pour prouver leur capacité de mobilisation contre la vie chère et la hausse de taxes douanières. Les organisateurs de cette grève mettent en garde contre toute récupération politique de leurs revendications. « Nous ne faisons pas de la politique. Nous agissons pour permettre à chacun de nos secteurs d'obtenir satisfaction dans leurs revendications respectives », a déclaré le président du puissant syndicat des transporteurs.

Plusieurs revendications sont sur la table, notamment la question des montants exorbitants des contraventions aux infractions routières qui ont triplé, passant de 1750 FC à 9000 FC actuellement.

« Nous avons convenu avec le gouvernement de trouver une solution à nos revendications, dont celle concernant la verbalisation des infractions. Une amende qui était auparavant de 1750 FC est passée actuellement à 9000 FC », s'est offusqué un autre syndicaliste. « C'est insupportable, qu'une amende qui était de 2000 FC passe

aujourd'hui à 25 000 FC. Cela démontre que le gouvernement ne se préoccupe pas de nous ». Les revendications des chauffeurs portent aussi sur la décision du gouvernement d'interdire les voitures au volant à droite. Pour les syndicalistes, cette décision est inacceptable. Selon eux, soit le gouvernement rachète ces voitures, soit ouvre un garage spécialisé pour permettre aux propriétaires de changer leur volant. Selon le porte-parole des cellules : « Si ces revendications n'obtiennent pas gain de cause, alors nous allons vers une grève

illimitée, et cette fois le gouvernement comprendra de quoi nous sommes capables. »

Présent à ce point de presse, le SYNACO par la voix de son président a lui aussi, dit se joindre au mouvement pour protester contre les conditions d'augmentation des taxes douanières. « Nous nous étions convenu avec le gouvernement que la hausse des taxes douanières doit suivre le processus normal, c'est à dire que le texte passe par l'Assemblée nationale pour être adopté. Force est de constater qu'après les deux mois de moratoire, le

gouvernement a délibérément mis en application ses nouvelles grilles tarifaires, et même au niveau de Moroni Terminal les pénalités ont repris, à la fois les jours de fête et même en cas de défaillance de leur machine ». Cette grogne sociale vient s'ajouter à la crise de l'université où le syndicat des enseignants poursuit sa grève déclenchée depuis plusieurs mois, compromettant la rentrée académique 2025-2026.

Imtiyaz

OCTOBRE ROSE :

ACCF donne le coup d'envoi

L'association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a lancé samedi dernier la 7e édition d'Octobre rose, une campagne nationale consacrée à la sensibilisation et au dépistage précoce du cancer du sein. Une occasion pour l'association d'interpeller encore une fois les pouvoirs publics à une implication plus forte face à cette maladie et sur la nécessité d'un meilleur accompagnement des patientes.

plus de 22 millions KMF et offert 331 frottis cervico-utérins. Trente patientes ont été suivies depuis 2023, dont malheureusement quatre sont décédées. Chaque année, environ 150 consultations gynécologiques gratuites sont également proposées. Lors de cette conférence, l'association a tenu à exprimer sa gratitude aux gynécologues bénévoles, parmi lesquels le Dr Naylati Abdou, le Dr Soumaihat Ahmed et le Dr Rahia Mmadi Soilihi, pour leur engagement sans faille.

Au-delà de la sensibilisation, l'ACCF a mis en place une ligne budgétaire spéciale intitulée « suivi des malades » afin de soutenir financièrement les patientes les plus démunies, notamment pour leurs évacuations sanitaires vers la Tanzanie. « Cette initiative répond à la fois aux besoins urgents des malades et aux attentes des donateurs qui souhaitent que leur contribution bénéficie directement aux patientes », souligne Zahara Abdallah, la présidente de l'ACCF. Cependant, des défis persistent. La suspension de la convention sanitaire avec l'île Maurice depuis près de deux ans constitue une entrave pour l'évacuation des malades. Elle appelle les autorités à réactiver cet

accord. « Le pays ne dispose pas non plus de services de soins palliatifs, indispensables pour assurer dignité et accompagnement aux patientes en fin de vie. L'ACCF appelle le ministère de la santé à développer de soins palliatifs et de fin de vie afin de garantir l'accompagnement aux patientes », exhorte-t-elle. Et surtout que le poids écrasant de la prise en charge, est souvent assumé par les familles et l'association, un véritable casse tête.

Toutefois, l'association salue la désignation du Dr Rahia Mmadi Soilihi comme point focal du ministère de la santé pour accompagner une mission exploratoire de l'ONG Douleurs Sans Frontières. Enfin, l'absence d'un laboratoire national d'anatomopathologie complique les diagnostics, obligeant les patientes à envoyer leurs prélèvements à l'étranger avec des coûts prohibitifs pour les familles. La campagne Octobre Rose 2025 se déroulera du 29 septembre au 9 novembre. Elle comprendra des campagnes de sensibilisation dans les trois îles, des séances de dépistage à Moroni et Mutsamudu, une soirée de gala prévue le 18 octobre, une journée sportive le 25 octobre et la grande marche rose de clôture le 9 novembre.



Les centres d'imagerie partenaires proposeront des tarifs réduits pour les mammographies, et l'ACCF prendra en charge les frais pour les patientes de Mohéli, dépourvue de centre d'imagerie.

Cette édition ouvre également de nouvelles perspectives. L'ACCF annonce la signature d'une convention avec l'INRAPE pour mutualiser les compétences, la création d'une antenne en France, le lancement prochain d'un site internet ainsi que l'acquisition de bustes pédagogiques pour l'apprentissage de l'auto-palpation.

À travers ce lancement, l'ACCF

invite les pouvoirs publics, les entreprises, les associations et l'ensemble des citoyens à soutenir activement Octobre Rose 2025, en participant aux activités, en relayant les messages de sensibilisation et en contribuant financièrement. Comme elle le souligne si bien. « Octobre rose, c'est plus qu'une campagne, c'est un combat collectif pour sauver des vies et donner de l'espoir aux femmes comoriennes touchées par le cancer du sein », renchérit Zahara.

Andjouza Abouheir

CRISE DE L'EAU À MORONI :

Entre soif des ménages et business des camions-citernes

À Moroni, trouver de l'eau est devenu un combat de chaque instant. Les robinets restent désespérément secs tandis que les camions-citernes, eux, continuent d'être alimentés par la Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau (SONED). Pour les habitants, la situation frôle l'absurde : au lieu d'assurer un service régulier dans les foyers, l'entreprise publique semble se contenter de vendre de l'eau aux camions privés comme si tout était normal. Pourtant plusieurs milliards de nos francs sont injectés ces dix dernières années pour l'extension et l'amélioration de l'approvisionnement en eau de la

capitale et ses environs.

Il y a encore quelques mois, les bus de distribution sillonnaient la capitale plusieurs fois par jour, proposant le bidon à 250 francs comoriens. Aujourd'hui, leur passage se fait exceptionnel. « Avant, on pouvait compter sur eux, maintenant c'est une fois seulement. Si on les rate, on reste sans rien », raconte Amina Halidi, mère de famille à la Coulée de lave. Cette incertitude pèse lourdement sur les foyers, surtout ceux qui n'ont ni réservoir pour stocker l'eau ni moyens financiers pour acheter une grosse quantité par camion citerne (75.000 FC). « On se lève dès 5

heures du matin pour attendre les bus, mais parfois, ils ne passent même pas », confie Mohamed, jeune habitant du quartier Mtsangani. « Sans eau, impossible de cuisiner, de se laver, ou même de partir travailler normalement. C'est une lutte quotidienne. »

Face à cette pénurie, la solidarité tente de prendre le relais. Dans certains quartiers, les familles s'organisent et se partagent les rares bidons disponibles. Mais cette entraide a ses limites. « On rationne : un bidon pour boire, un pour la cuisine, et parfois rien pour la douche », explique Halima Kadri, étudiante à Moroni. La crise met en lumière un problème structurel

ancien : des infrastructures vétustes incapables de répondre à la demande croissante. Les habitants dénoncent une situation devenue insupportable. « Ce n'est pas normal qu'en 2025, dans la capitale, on en soit encore là », s'indigne un commerçant de Hadoudja au nord de la ville.

Beaucoup pointent du doigt la SONEDE, accusée d'avoir transformé un service public vital en business juteux. « Comment se fait-il que l'eau coule pour remplir les centaines de camion-citerne, mais pas dans nos robinets ? », s'indigne un commerçant de Hadoudja. Au-delà du manque d'infrastructures, c'est un sentiment d'abandon qui

domine. « On paie pour un service qui n'est pas fourni. Nos enfants souffrent et la SONEDE fait comme si tout allait bien », lâche Souraya Soultouine, exaspérée. Pour les habitants, la crise de l'eau n'est plus seulement un problème technique : c'est une question de dignité et de justice sociale. Ils réclament des solutions d'urgence, mais aussi un véritable plan de réforme. Car, comme le résume un père de famille à Magoudjou : « L'eau, c'est la vie. Mais ici, la SONEDE nous la vend en bidons. »

Mohamed Ali Nasra

COMMERCE :

Vers un pont d'échanges commerciaux avec Mayotte

Moroni a accueilli jeudi 25 septembre dernier, une rencontre réunissant les élus des chambres consulaires. À cette occasion, le sénateur mahorais Saïd Omar Oili a rencontré les opérateurs économiques pour discuter des perspectives de coopération avec l'île sœur de Mayotte.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du renforcement du Réseau des chambres consulaires, afin de maintenir un système de partage d'informations efficace et de consolider la coopération entre les institutions. L'idée est de renforcer les capacités des élus consulaires pour une meilleure coordination de leurs missions. Le président Ahmed Chamsouddine a rappelé l'importance de ces deux journées de travaux : « Cet atelier a permis aux élus des chambres consulaires de se retrouver après les élections et de définir clairement nos rôles et missions pour le bien-être de nos chambres. Nous avons aussi eu l'honneur d'accueillir le sénateur Saïd Omar Oili, qui tient à nos liens fraternels. Sa présence a ouvert la voie à des discussions franches sur les

relations commerciales avec Mayotte, un sujet qui nous tient à cœur au vu de nos richesses agricoles et de nos potentiels. »

La question des échanges avec Mayotte a notamment été soulevée par Hamidou Mhoma, qui a rappelé les difficultés rencontrées par l'île après le passage du cyclone Chido : « C'était dur de voir Mayotte en détresse alors que des aides venaient de La Réunion et d'autres îles de l'océan Indien, alors qu'Anjouan, Mohéli ou la Grande Comore auraient pu fournir bananes vertes et manioc. Nous devons développer des relations commerciales avec Mayotte. » En réponse, le sénateur mahorais a évoqué les défis mais aussi les opportunités à venir : « Il existe encore des obstacles liés aux infrastructures et à la traçabilité des produits notamment sur les méthodes de culture, les engrais ou pesticides utilisés. Mais je tiens à vous informer de la nouvelle loi du 25 septembre 2025, qui prévoit une refondation de Mayotte avec un budget de 4 milliards d'euros jusqu'en 2030. Le port de Longoni deviendra un port d'éclatement, ce qui représente une opportunité exceptionnelle pour intensifier les échanges avec les autres îles.



Vers un pont d'échanges commerciaux avec Mayotte.

» Saïd Omar Oili a également insisté sur la nécessité d'une vision partagée : « Il faut réfléchir à ce que nous pouvons faire ensemble pour attirer la coopération, sans toujours solliciter de l'extérieur. J'ai visité le port de

Moroni, il a beaucoup de potentiel. Ici, le sol est fertile, la banane verte est abondante, alors qu'elle est rare à Mayotte. Je ferai tout ce qui est possible pour encourager et faciliter les échanges commerciaux entre Mayotte et les autres îles. » En parallèle,

les élus consulaires ont adopté plusieurs outils de gouvernance, dont une charte de l'écu, un règlement intérieur harmonisé, ainsi que la présentation de projets structurants pour le réseau.

Kamal Gamal



Union des Comores
Ministère de l'environnement
Charge du tourisme



RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR EXECUTIF POUR LE PARC NATIONAL DE MOHELI

1. Placé sous l'autorité du Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts, le Parc National de Mohéli a été créé en 2015 par le décret N° 15-188/PR, sur la base du Parc marin de Mohéli, lui-même constitué en 2001. Il s'agit d'une aire protégée de catégorie VI de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Son objectif principal est de conserver la biodiversité tout en contribuant au développement de la population locale.

Il couvre 85 % du territoire de l'île Mohéli, soit une superficie totale de 644 km², dont 472 km² pour la partie marine et 172 km² pour la partie terrestre, avec 55 km de linéaire côtier (hors îlots). Il inclut donc la quasi-totalité des terroirs villageois, bassins versants, domaines forestiers et zones de pêche de l'île.

Le zonage du PNM régit l'usage qui peut être fait des ressources naturelles :

- La Zone de non-prélèvement (ZNP) constitue le cœur du Parc : aucune exploitation ou prélèvement des ressources n'y est tolérée ;
- La Zone d'utilisation contrôlée (ZUC) entoure la ZNP ; les activités agricoles et les prélèvements y sont soumis à des règles strictes ;
- La Zone d'utilisation durable (ZUD), correspond à la zone périphérique du Parc, sans restriction particulière d'usage.

2. Depuis juillet 2024, la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts met en œuvre le « Projet Appui à la Gestion Durable des Ressources et du Territoire des Comores » communément appelé Ulanga Mali, dont la composante 1 est dédiée spécialement à l'appui du Parc National de Mohéli (PNM).

La Direction Générale de l'Environnement et des Forêts lance un appel à candidature pour recruter un **DIRECTEUR EXECUTIF(DE) DU PARC NATIONAL DE MOHELI**.

3. PROFIL :

- Diplôme universitaire (**Bac+5 minimum**) en gestion de l'environnement, conservation, gestion d'aires protégées, développement rural, ou disciplines similaires ;
- Expérience professionnelle d'au moins 15 ans dans un poste de responsabilité, dont au moins 5 ans dans la gestion d'aires protégées ou de projets de conservation ;
- Excellente maîtrise des outils de planification, gestion de projets, suivi-évaluation, et reporting.
- Connaissance des enjeux de conservation, des politiques environnementales, et des approches participatives ;
- Aptitude au leadership, à la gestion d'équipe et aux négociations ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles ;
- Maîtrise du français (ou de la langue locale) et des outils informatiques ; l'anglais est un atout.

4. DOSSIERS

- Lettre de motivation
- CV
- Copies de diplômes et certificats
- Liste de trois personnes de références

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts sis à Mdé ex CEFADER de **7h30 à 14h30 du lundi au Jeudi et de 7h à 11h30 le vendredi** ou demander par email à l'adresse : ulangamali@gmail.com

6. La date limite de dépôt des candidatures est fixé au **Lundi 13 Octobre 2025 à 14h30mn au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) sis à Mdé ex CEFADER**.

SANTÉ PUBLIQUE

Mohéli se mobilise pour éradiquer la rougeole et la rubéole

La direction régionale de la Santé de Mohéli a officiellement lancé l'alerte : du 4 au 8 octobre 2025, une vaste campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole sera organisée sur l'ensemble du territoire comorien. À Mohéli, l'annonce a été faite le 24 septembre lors d'une conférence de presse au CHRI de Fomboni par Dr Sitti Mohamed Dakoïne et son équipe. Objectif affiché : atteindre au moins 95% de couverture vaccinale afin d'éliminer durablement ces deux maladies infantiles.



Campagne contre la rougeole à Mohéli.

Cette initiative est menée par le ministère de la Santé avec le soutien de l'UNICEF, de l'OMS et de l'Alliance GAVI. Elle s'inscrit dans la stratégie mondiale d'éradication de la rougeole et de la rubéole, deux infections virales hautement contagieuses qui continuent de causer des décès évitables chez les enfants. Tous les enfants âgés de 0 à 59 mois sont concernés. Les parents sont invités à présenter le carnet de vaccination de leur enfant sur les sites désignés. Pour garantir une couverture optimale, des équipes

fixes seront déployées dans les centres de santé, tandis que des équipes mobiles se rendront dans les villages et quartiers les plus reculés. « La vaccination est gratuite, efficace et sécurisée », a insisté le Dr Dakoïne, appelant toutes les familles à participer massivement.

Mme Antura Bina, responsable de la campagne au niveau insulaire, a détaillé les cibles visées : Les enfants de 0 à 11 mois recevront les vaccins de routine, ceux de 12 à 59 mois bénéficieront d'un rattrapage pour compléter les doses man-

quées. Enfin, tous les enfants de 9 à 59 mois recevront les vaccins spécifiques contre la rougeole et la rubéole. « Notre objectif est clair : réduire la mortalité infantile et offrir un avenir en bonne santé à nos enfants », a-t-elle déclaré. Les autorités sanitaires rappellent que la rougeole et la rubéole, si elles ne sont pas combattues, peuvent entraîner de graves complications, allant de la pneumonie à l'encéphalite, sans oublier les risques de malformations congénitales pour les femmes enceintes non immunisées.

La réussite de cette campagne repose sur l'adhésion des parents, des leaders communautaires et de l'ensemble de la société civile. « C'est une responsabilité collective », a souligné l'équipe régionale de la santé. À quelques jours du lancement, Mohéli se prépare donc à une mobilisation sans précédent pour franchir une étape décisive vers l'élimination de ces épidémies aux Comores.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Banque Postale des Comores
Société Anonyme au capital de 1.500.000.000 KMF
Siège social : Moroni RP

-----*-----
Décret n°22-084/PR du 13 octobre 2022
RCCM N° KM -HAH-01-2023-B14-00006
N° d'agrément 001-2025/AG/EC

-----*-----
Direction Générale
Décret n°23-093/PR du 31 Août 2023
-----****-----

AVIS D'APPEL D'OFFRES NO : RÉF. N°25-001/BPC/DG

1. La Banque Postale des Comores sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **l'Acquisition, livraison, Installation et mise en service de Guichets Automatique de Billets (GAB)**.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires, au bureau du secrétariat de la Directrice Générale sis à la Place de France, Moroni, Comores ou par mail à l'adresse suivant:

secretariat@bpc.km

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille francs comoriens **(150 000 KMF)**.

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20/10/2025 à 12h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un

montant au moins égal au montant conforme DPAO IS 19.1. (voir DAO)

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 20/10/2025 à 14h00 à La Direction Générale de la Banque Postale.

6. Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME CHARGE
DES AFFAIRES FONCIERES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES
Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)
Financement de la BM : Subvention IDA_E191-KM



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE GESTION
D'URGENCES COMMUNAUTAIRES

SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

UNION DES COMORES
PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMA-
TIQUE (PRRC)

N° de don : IDA-191-KM

N° de référence : 2025-037-PGUC-UGP-PRRC

Date de l'Avis : Jeudi 10 septembre 2025

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale, pour couvrir les coûts des activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, a l'intention d'utiliser une partie de ce Don (Don N°E191-KM), pour effectuer les paiements au titre du contrat des services d'un consultant pour le développement d'un plan de gestion d'urgences communautaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRRC.

2. La mission a pour objectif :

Objectif de la mission :

La mission consiste à recruter un consultant expérimenté pour la conception et la mise en place d'un plan d'urgence communautaire adapté aux spécificités locales. Le consultant aura pour tâche principale de mobiliser les communautés pour élaborer un plan qui répond à leurs besoins, tout en renforçant leurs capacités à anticiper et à faire face aux risques climatiques

Objectifs spécifiques/ Taches principales :

• Définir une mode de gestion des risques. Ceci inclut l'identification, l'évaluation, la priorisation, et la carto-

graphie des risques naturels spécifiques à chaque localité.

- Proposer des mesures concrètes de prévention et d'adaptation aux risques identifiés et hiérarchisés par chaque localité.
- Développer des mécanismes d'alerte précoce et des plans d'évacuation incluant les itinéraires et les abris.
- Renforcer la résilience des infrastructures critiques locales.
- Garantir une approche participative pour une appropriation durable par les communautés.

Formation académique / Profil recherché :

- Diplôme universitaire en gestion des risques, sciences de l'environnement, génie civil, ingénierie, géographie ou autre discipline pertinente.
- Des formations spécialisées en planification de la gestion des catastrophes ou en réduction des risques de catastrophes (RRC) seraient un atout supplémentaire.
- Avoir au moins 7 ans d'expérience dans la gestion des risques de catastrophes, avec un accent sur la planification des urgences et le renforcement de la résilience communautaire.
- Avoir élaboré au moins trois (3) plans d'urgence communautaires ou plans similaires, dans des contextes confrontés à des risques naturels récurrents (inondations, cyclones, etc).

Le dossier de manifestation d'Intérêt comprendra :

• Lettre de Motivation : Expliquant la compréhension de la mission et l'approche proposée.

• Curriculum Vitae : Détail complet des qualifications, de l'expérience pertinente avec des références de projets similaires réalisés dans les cinq dernières années.

• Exemples de rapports ou plans d'urgence précédemment élaborés.

• Attestations des clients ou employeurs précédents, confirmant la qualité du travail réalisé et le respect des délais.

• Proposition Technique : Incluant la méthodologie détaillée, le plan de travail et le calendrier des activités.

• Proposition Financière : Détail des coûts associés, exprimés en [monnaie locale KMF ou USD], incluant les honoraires, les frais de déplacement, et autres dépenses.

Les soumissions doivent être déposées au plus tard le **15 octobre 2025 Avant 14H00** à l'adresse ci-après. La version électronique est acceptée.

Les termes de référence détaillés (TDRs) pour cette mission peuvent être obtenus à l'adresse email indiquée ci-après : rcrcomores@gmail.com ;

À l'attention de : **M. SAMIL CHAKIRA**

Coordonnateur National

Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Email : rcrcomores@gmail.com ;

samil.chakira@outlook.com

Téléphone : +269 733 26 09

Moroni-Union des Comore



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET



Date de publication : 12 septembre 2025

Date limite de dépôt de manifestation d'intérêt : 06 octobre 2025 à 12h30 heure locale de Moroni

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) et a l'intention d'affecter une partie de ce fonds à des services de consultant.

En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) recrute un bureau d'études, Conseiller en transaction.

Le consultant sélectionné aura comme missions de :

Procéder à l'analyse réglementaire et institutionnelle pour le développement d'un parc solaire et de BESS (hybrides ou séparés), et le lancement d'un appel d'offre de centrales solaires et BESS (hybrides ou séparés) pour les IPPs

Procéder à la revue des contrats des IPPs existants et du contrat standard PPA y compris les projets publics et définir les éventuelles améliorations pour les futurs projets solaires et BESS dans le cadre d'appels d'offres bancaires

Accompagner le Gouvernement dans la préparation des contrats IPPs à venir et établir un cadre de passation de marchés (technique, légal, financier) par appels d'offres bancaires pour des centrales solaires, BESS et hybrides.

Veiller à ce que l'expertise et les connaissances soient transférées au Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures et au PAESC, qui dirigeront le processus de négociations des contrats. Cela se fera par le biais d'une formation spécifique au début de la mission et tout au long du processus de négociation.

Elaborer et Organiser des formations (Transferts de compétence) techniques basées sur :

- Techniques et outils d'analyses et d'évaluations financières de projet d'énergies renouvelables notamment solaires
- Passation de marchés et gestion des contrats IPPs: des propositions de contrats au suivi de l'exécution desdits contrats
- Techniques et outils de négociation des contrats IPPs
- Techniques et outils de développement d'enchères d'énergies renouvelables

La durée de la mission est de 266 jours, étalés sur 365 jours (couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive).

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant du PAESC : <https://www.paesc-comores.com/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets d'étude admissibles (« consultant ») à manifester leurs intérêts à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services demandés.

Les documents administratifs à fournir sont :

Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente et quitus fiscal de l'année en cours.

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :

Expérience et qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)

L'évaluation des manifestations d'intérêt pour établir la présélection :

La présélection se fonde sur les critères suivants : les activités principales et le nombre d'années d'exercice, l'expérience avérée, la capacité technique et administrative du cabinet (Lettre de soumission, acte de groupement (cas de groupement), délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année en cours et quitus fiscal de l'année en cours)

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi la section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12 du «Règlement de Passation des Marchés pour les

Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », « sixième édition, février 2025 », ainsi que la langue appliquée est le français.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui est énoncée dans les TDRs.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, heure locale de Moroni, au bureau du responsable en passation de marchés.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 octobre 2025 à 14h30, heure locale de Moroni.

Unité de Coordination du Projet PAESC,

À l'attention de : Monsieur le coordinateur de l'UCP/PAESC

Route de Salimani – Sahara – Moroni, Comores

Tel : +269 763 10 94

Mail : infospaesc@gmail.com

NB : Seul le Consultant ayant obtenu la meilleure Note globale, atteint un score supérieur ou égal à 70/100, classé premier, sera convié à présenter ses propositions technique et financière en vue des négociations contractuelles.

Le Coordinateur
DJAANFAR ABDOUROIHAMANE

LIGUE DES CHAMPIONS CAF :

USZ, tombe les armes à la main

L'Union Sportive de Zilimadju a perdu son deuxième match contre le Remo Stars. Si on cumule les résultats des deux rencontres, l'équipe nigériane l'emporte haut la main avec 5 buts marqués pour zéro encaissé. Mais au-delà de l'ampleur du score, on a pu constater du positif lors du deuxième match où les champions des Comores ont tenu tête au champion du Nigeria jusque dans les derniers instants du match, où ils ont finalement perdu par la plus petite des marges (1-0).

En guise de préparation pour l'ouverture du championnat, où le champion en titre va rencontrer son dauphin au niveau de la ligue régionale de Ngazidja, le match retour contre Remo Stars peut être considéré comme révélateur de l'état de forme du club de Zilimadju. Malgré la défaite, USZ peut se targuer d'avoir fait un match plein et réussi avec beaucoup d'applications sur les sorties de balles et un jeu de transition très abouti. Cette rencontre a en tout cas donné quelques indications sur l'état de forme de certains joueurs, notamment le petit latéral de poche, Zayed qui a été l'homme du match côté comorien lors de ces deux rencontres.



USZ vs Remo Stars.

Faute de terrain homologué pour pouvoir recevoir à domicile, les clubs comoriens sont dans l'obligation de jouer tous leurs matchs à l'extérieur et pire chez leurs adversaires faute de moyens parfois.

Si cela nuit au rendement des équipes, la sortie permet néanmoins à ces dernières de prendre plus d'expérience. En effet pour la deuxième année d'affilée, Union

Sportive de Zilimadju double championne des Comores a dû jouer ses matchs à l'extérieur plus particulièrement au Nigeria, où l'année dernière elle était déjà opposée au club d'Enugu, les Rangers. Pareil l'année dernière pour le vainqueur de la coupe, Alizé Fort de Salimani, qui a dû jouer ses deux matchs au Mozambique.

Cette année l'autre équipe présente en coupe Africaine, Djabal FC

se trouve dans cette même position où il devra jouer en aller-retour l'Association Sportive Simba de Kolwezi. En deux fois à Lubumbashi, les coéquipiers de Naimoudine Hassane devront se surpasser pour tenter d'être le premier club comorien à passer un tour lors des préliminaires.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN
PROJET INTERCONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Pays : Union des Comores
Nom du Projet : Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC)
Numéro de Don : IDA-70860
Intitulé du Marché : DC N° 2025/09-01/MTMA/PICMC/MI

Date de l'avis : **22/09/2025**

« **Acquisition, livraison et installation de matériels informatiques de l'Unité de Gestion du Projet PICMC à Mohéli** »

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet Connectivité Inter Îles des Comores (PICMC) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour l'achat de matériels informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet à Mohéli.

2. Le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores, représenté par l'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achat de matériels informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet à Mohéli.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale du quatrième édition Novembre 2020 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations ou demander le dossier de demande de cotation, en précisant le numéro et l'objet de la demande de cotation, aux heures de travail du projet du Lundi au Vendredi de 08 heures à 16 heures ou par email à : connectivitecomoros@gmail.com et copie à rpm.connectivitecomoros@gmail.com.

5. Les offres devront être remises sous pli fermé, avec la mention DC N° 2025/09-02/MTMA/PICMC/MI, adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet à l'adresse ci-dessous au plus tard, **le lundi 06 octobre 2025 à 14 heures 30 min (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteront être présents, **le lundi 06 octobre 2025 à 14 heures 30 min (heure locale)** au Bureau du Projet PICMC à Mohéli Bonovo, Bulding, 3ème étage.

6. Une garantie d'offre est requise dans le cadre de cette demande de cotation. Le montant de la garantie d'offre est de trois (3%) pourcent du montant de l'offre et peut être fournie sous l'une des formes suivantes :

- Chèque de banque certifié libellé au nom de Projet Inter Connectivité Maritime des Comores ;
- Caution bancaire

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) Union des Comores -Mohéli Bonovo, Bulding, 3ème étage**



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES



PROJET NATIONAL DE RÉSILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU (P504691 – PNRSE) Unité de Gestion de Projet

Avis d'Appel d'Offres pour Fournitures De matériels roulants (Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres No : KM-CNWRP-508535-GO-RFB
Projet : PROJET DE RÉSILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU (P504691)
Acheteur : UNION DES COMORES
Pays : COMORES
Intitulé du Marché : ACQUISITION ET LIVRAISON DE MATÉRIELS ROULANTS.
Prêt/Crédit/don No : E3400-KM
Émis le : 08 septembre 2025

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le PNRSE et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché **ACQUISITION ET LIVRAISON DE MATÉRIELS ROULANTS/ KM-CNWRP-494268-GO-RFB**. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, tel que défini dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire.

2. Le PNRSE sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir dans un délai de deux mois à compter de la date de signature du contrat

Lot n°1 : Acquisition, livraison sur site de huit (8) véhicules utilitaires

Lot n°2 : Acquisition, livraison sur site d'une (1) tractopelle

Lot n°3 : Acquisition, livraison sur site de deux (2) camions-citernes

Lot n°4 : Acquisition, livraison sur site de huit (8) motos

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement» de la Banque mondiale de Février 2025», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UGP PNRSE Moroni Volo volo en face de l'Al Camar et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de **08h00 à 16h00** à l'adresse mentionnée ci-dessous

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et le document d'appel d'offres sera adressé par email.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **8 octobre 2025 à 12h 00 mn**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des

Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **8 octobre 2025 à 12h 00 mn**

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre, pour un montant de

Lot 1 : 2 000 000 KMF

Lot 2 : 950 000 KMF

Lot 3 : 1 050 000 KMF

Lot 4 : 400 000 KMF

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Madame la Coordonnatrice du Projet PNRSE
Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE)
Moroni Volo volo en face d'Al Camar
Email: coordinatrice.pnrse@gmail.com copie à a.a.pnrse92@gmail.com



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES



PROJET NATIONAL DE RÉSILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU (P504691 – PNRSE) Unité de Gestion de Projet

Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres No : KM-CNWRP-494270-GO-RFB
Projet : PROJET DE RESILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU (P504691)
Acheteur : UNION DES COMORES
Pays : COMORES
Intitulé du Marché : ACQUISITION ET LIVRAISON SUR SITE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ;
Prêt/Crédit/don No : E3400-KM
Emis le : 8 septembre 2025

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le PNRSE et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché **acquisition et livraison sur site des équipements informatiques / KM-CNWRP-508613-GO-RFB**. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire.

2. Le PNRSE sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir dans un délai de deux mois à compter de la date de signature du contrat

Lot 1 : Acquisition et livraison de 12 Ordinateurs de bureau et de 32 Ordinateurs portables et 6 écrans ;

Lot 2 : Acquisition et livraison des équipements informatiques ;

Et les services connexes suivants :

Installation de Pack office	45
Antivirus	45
Activation du système	45
Mise en service	30

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Février 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UGP PNRSE Moroni Coulée Enceinte Senelec et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de **08h00 à 16h00** à l'adresse mentionnée ci-dessous

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et le document d'appel d'offres sera adressé par email.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au

plus tard le **9 octobre 2025 à 12h 00 mn**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **9 octobre 2025 à 12h00 mn**.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre, pour un montant de

Lot 1 : 500 000 KMF

Lot 2 : 250 000 FMF

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Madame la Coordonnatrice du Projet PNRSE
Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE)
Moroni Volo volo en face d'Al Camar
Email: coordinatrice.pnrse@gmail.com copie à a.a.pnrse92@gmail.com